

Martine MAYET

Adjointe au maire déléguée
à l'Éducation, aux Centres de loisirs
et aux Nouveaux Arrivants

Madame LAURENT

Directrice de l'école primaire George Sand

Mesdames et Messieurs les représentants des
parents d'élèves

Hôtel de Ville, le

11 AVR. 2025

MM/GG/SG

Madame la Directrice, Mesdames et Messieurs les représentants des parents d'élèves,

J'ai bien reçu le compte-rendu du Conseil d'école du 11 février dernier et je vous en remercie. Je souhaite apporter des précisions et des réponses complémentaires aux interrogations soulevées lors de ce conseil et vous informer du suivi des demandes formulées auprès de la Ville.

J'ai eu connaissance que ce conseil d'école a mené des échanges virulents et inadaptés concernant la question de la restauration scolaire. Je vous rappelle qu'un Conseil d'école reste une instance partenariale et de consultation. Il n'est pas tolérable que des agents municipaux soient mis en cause ou que leur travail soit critiqué lors de ces réunions.

Ainsi, tant que les relations ne seront pas redevenues plus sereines, mes services ont informé Madame LAURENT que les responsables périscolaires ne prendront plus part aux conseils d'école.

Classes de découvertes sans nuitées.

Je remercie et félicite l'école notamment, pour sa participation et son implication éco-responsable au carnaval de Buzenval, évènement organisé par la Ville le 29 mars dernier, qui a rencontré un franc succès.

Carte scolaire

L'Education nationale a transmis les décisions de carte scolaire sur l'ensemble des écoles de la commune et une fermeture a été prononcée en élémentaire.

Les services gardent un œil attentif sur les prévisions d'ici la rentrée scolaire de 2025 et ne manqueront pas d'alerter les services de l'Education Nationale si une augmentation des effectifs survenait.

La dernière carte des secteurs scolaires est entrée en vigueur à la rentrée 2021. Des études sont en cours concernant une proposition de nouvelle sectorisation. Dès que les études seront finalisées et les décisions y afférent seront prises, je vous tiendrai informés.

Restauration scolaire

Je rappelle qu'à la dernière commission des menus, les membres ont acté le fait de laisser chaque responsable restauration organiser le temps et les pratiques comme il le souhaitait : nous n'imposerons donc pas de consignes générales d'organisation valables sur l'ensemble des sites, sauf celle de proposer l'intégralité des composantes du repas à l'enfant.

Nous organisons en effet un service de restauration collective, le plateau est étudié pour qu'avec toutes ses composantes, il soit équilibré et mène à satiété.

Ces points sont examinés et répondus lors des commissions des menus.

Travaux

Une réunion spécifiquement dédiée aux travaux a eu lieu le 11 février, juste avant le conseil d'école. A cette occasion, Gaëlle COLLIGNON, Directrice de l'Architecture, a précisé que les problèmes d'humidité et de moisissure rencontrés dans l'école ne sont pas liés aux travaux de performance énergétique (isolation par l'extérieure du bâtiment) réalisés il y a deux ans.

Elle a également ajouté que ces travaux sont tout à fait compatibles avec de la ventilation naturelle.

Le diagnostic réalisé a permis d'identifier une fuite provenant de la toiture de l'école, source des problèmes rencontrés.

Dans la continuité de cette réunion, les services de la Ville et l'école se sont rencontrés le 18 mars pour concerter les différents acteurs et arrêter les modalités d'organisation du chantier ainsi que la temporalité.

Ainsi, les travaux débuteront dès le samedi 12 avril 2025, date de début des vacances scolaires, afin d'occasionner le moins de gêne possible. A cet égard, les travaux générant le plus de nuisances sonores se dérouleront la deuxième semaine des vacances scolaires.

Le chantier comprend notamment les opérations suivantes : le retrait de la végétalisation, la pose d'un isolant de 10 cm d'épaisseur, travaux de reprise totale de l'étanchéité et pose de nouvelle végétalisation.

Concernant le traitement des moisissures de la classe GS 6, le traitement opéré est efficace. Les services de la Ville restent malgré tout attentifs.

S'agissant de la ventilation des locaux, Gaëlle COLLIGNON a rappelé que la ventilation naturelle fonctionne très bien, il faut adopter les bons usages.

Les poignées de fenêtres et stores abîmés sont en cours de remplacement.

La Ville de Rueil-Malmaison organise le nettoyage des sanitaires enfants de ses écoles à raison de 3 interventions par jour. Le contrôle des chasses d'eau à actionner est opéré tout au long de la journée scolaire et périscolaire, par tous les adultes encadrants, afin de limiter les éventuels oublis des enfants.

S'agissant des produits d'entretien, ils répondent aux critères Ecolabel et Ecocert, afin de garantir le respect des usagers, des utilisateurs et de l'environnement.

Le vote du budget est prévu le 2 avril et les travaux retenus pour le budget 2025 seront présentés à Madame la directrice à l'occasion de la réunion dédiée dans les jours qui suivront le vote.

Compte-tenu de l'aléa de fuite rencontrée et les travaux conséquents devant être menés en urgence, des arbitrages auront nécessairement lieu s'agissant des autres propositions de travaux soumises au budget 2025. Le recensement des propositions soumises au budget 2026 se fera également à l'occasion de cette réunion.

Je vous invite à afficher cette réponse dans la vitrine de l'école afin que les parents destinataires du compte-rendu puissent prendre également connaissance des précisions apportées ici.

Espérant que ce complément d'informations retiendra votre attention, je vous prie de bien vouloir agréer, Madame la Directrice, Mesdames et Messieurs les représentants des parents d'élèves, l'expression de mes salutations distinguées.



L'Adjointe au Maire
déléguée à l'Éducation, aux Centres de loisirs
et Aux Nouveaux Arrivants

Martine MAYET

Martine MAYET



Copie : Mme AMARAL, Inspectrice de la 12^{ème} circonscription
Mme MARIETTE, Elue au Conseil d'école